Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 27 (1939)

Heft: 554

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263488

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

concernant le Statut légal et civil des Réfugiés;

Que cette Convention a été jusqu'à maintenant signée et ratifiée par très peu de pays.

Demande instamment au Congrès de recommander aux Sociétés affiliées d'entreprendre des démarches auprès de leurs gouvernements respectifs afin que cette Convention soit signée et ratifiée sans délai.

Le nouveau Comité Exécutif ("Board") de l'Alliance Internationale

élu par le Congrès de Copenhague (juillet 1939)

Présidente :
Mrs. Corbett Ashby (Grande-Bretagne).

Vice-présidentes :
Mme Malaterre-Sellier (France).
Mme Plaminkowa (Tchécoslovaquie).
Mlle Rosa Manus (Hollande).
Lady Maharajha Singh (Indes).
Mme Hannah Rudh (Suède).

Secrétaire générale :
Mlle Emilie Gourd (Suisse).

Trésorière :
Mrs. N. Spiller (Grande-Bretagne).

Membres :
Mmes et Mlles Milena Atanatskovitch (Yougoslavie).
Margarita Bonnevie (Norvège).
M. Boyer (France).
H. Charaoui Pacha (Egypte).
Marie Ginsberg (Pologne).
Dimitria Iwanowa (Bulgarie).
Andrée Lehmann (France).
Alison Neilans (Gde-Bretagne).
Margot Petersen (Danemark).
Bessie Richsbieth (Australie).
Héloise Rocha (Brésil).
Edel Saunte (Danemark).
Halinka Simienska (Pologne).

On peut, hélas! se demander maintenant quand ce Comité se réunira à nouveau... Mais, et il importe de le dire, un gros effort est fait pour maintenir vivant cet idéal international qui, comme l'écrit Mrs. Corbett Ashby, est d'une si grande importance pour un avenir plus heureux. Malgré les complications et les retards postaux, les échanges de correspondance ne se sont pas arrêtés, la parution aussi régulière que possible du journal de l'Alliance, Jus Suffragii, *est assurée, et les problèmes que les circonstances posent devant nos consciences de femmes trouveront toujours auprès de l'Alliance un accueil qui s'inspirera du sentiment de nos responsabilités.*

Que l'on veuille bien noter que, pour des motifs d'économie, et le bail du local du secrétariat de l'Alliance à Londres étant échu, ce secrétariat a été, pour des raisons d'ordre pratique, momentanément transféré en province: Adresse: Mrs. Bompas, secrétaire, 2, Plantin House, Wellesley Road, Ashford (Kent).

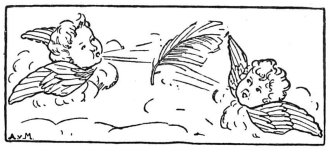

DE-CI, DE-LA

Une distinction bien méritée.

La grande salle de la Maison du Faubourg, à Genève, était trop petite, le soir du 5 octobre, pour contenir tous ceux que l'Armée du Salut avait convoqués pour assister à la remise à Mlle Marie Sibilin de la plus haute distinction qu'elle puisse conférer « l'Ordre du Fondateur », et que 46 de ses membres seulement possèdent actuellement. Le Conseil d'Etat, la Direction de police, le corps judiciaire étaient officiellement représentés, et leurs délégués exprimèrent, au cours des discours prononcés, toute la reconnaissance que doit Genève à celle qui, depuis plus de quarante ans, a contribué avec un inaltérable esprit de charité et une infatigable vaillance à la lutte contre le paupérisme et l'immoralité. Mlle Sibilin fut, en effet, dès 1913, la première auxiliaire féminine de la police à Genève, le poste qu'elle occupait n'existant encore nulle part en Suisse; et depuis lors innombrables sont ceux et celles qu'avec son grand cœur et sa foi rayonnante elle a encouragés, aidés, sauvés du désespoir et de la misère.

Mlle Sibilin est une figure si connue dans les milieux féminins, avec lesquels elle a été si constamment en contact, que nous savons être l'interprète de nos lectrices en lui répétant ici, au nom de notre journal, toutes nos félicitations et notre reconnaissance.

Une femme élue sénateur en Roumanie

C'est Mme Marie Pop, présidente de l'Association roumaine pour le suffrage et l'action civique et politique des femmes, qui a été la première appelée à faire partie de la Chambre Haute de son pays. Bien que cette nouvelle charge et toutes les responsabilités qu'elle comporte l'ait empêchée de représenter son pays au Congrès de Copenhague, ce sont des félicitations très chaudes qui lui ont été adressées par toutes les féministes réunies en Danemark.

Le droit au travail de la femme

... Encore ! nous dira-t-on. Question désuète et dépassée actuellement, vu le bouleversement général causé partout par la guerre ou la mobilisation, vu le désir général de toutes les femmes de se rendre utiles à quelque prix que ce soit, et par la pénurie de main-d'œuvre résultant du départ des hommes pour la frontière...

Carrières féminines

Dans l'hôtellerie

En dépit des cruels événements qui ont suspendu trop d'activités, — nous n'insisterons jamais assez sur le devoir de maintenir la vie normale à l'arrière, — l'étude dans laquelle Mme L. Martin expose les conditions des professions féminines dans l'hôtellerie, vient à son heure. [1]

Quel que soit le proche avenir, l'industrie hôtelière subsistera sous une forme ou sous une autre. En 1914, nous vîmes des palaces transformés en hôpitaux provisoires, maisons de convalescents pour soldats blessés et internés. La population nomade — voyageurs ou réfugiés — logeait dans les pensions... Il fallait bien continuer à vivre... D'autre part, aujourd'hui plus encore qu'hier, les jeunes filles se préoccupent d'acquérir les connaissances qui leur permettront d'exercer un métier, donc de conquérir leur indépendance.

Il est donc intéressant, à tous points de vue, d'apprendre quelles sont les professions hôtelières accessibles aux femmes, et quelles voies conduisent à ces professions. Selon Mme Martin, elle-même collaboratrice de son mari, M. L. Martin, directeur de l'Hôtel des Bergues, à Genève, les principaux services occupés par la main-d'œuvre féminine sont répartis comme suit:

Aux étages : Femmes de chambre, aide-gouvernante, gouvernante.
Lingerie: Lingères, gouvernante, etc.
Cuisine et caféterie, Economat, Office, Salles: (diverses employées).
Bureau: Secrétaire, secrétaire-comptable, secrétaire-dactylo, téléphonistes.

Comme on le voit, le champ est vaste, et nous ne pouvons mentionner ici les détails que donne l'auteur sur la pratique de différents emplois. Toutefois, il est utile de noter que la formation de l'employée d'hôtel a pour base générale une éducation ménagère complète, laquelle permet à la candidate de juger de ses propres aptitudes, c'est-à-dire de diriger son travail de perfectionnement sur un point précis. Les postes de secrétaires, par exemple, demandent des connaissances spéciales — langues étrangères, culture intellectuelle, etc. — qui seront mises en valeur par une éducation soignée.

Il est utile, encore, de noter que, si l'apprentissage semble parfois pénible ou fastidieux, la débutante devant donner un peu partout de modestes « coups de main », l'avancement est d'autant plus rapide qu'il est conditionné, non par la hiérarchie bureaucratique, mais par les qualités de l'employée: intelligence, caractère facile, exactitude, discrétion, probité en toute chose.

Mais si la personnalité de l'employée d'hôtel joue le grand rôle dans une profession où rien ne doit être machinal, en raison des fréquents contacts du personnel avec le public, sa formation technique n'est pas moins importante. Nous avons en Suisse d'excellentes institutions que nous croyons trop peu connues des intéressées: *Ecole professionnelle de la Société suisse des hôteliers,* à Cour, sous Lausanne; *Ecole hôtelière suisse,* à Lucerne. Neuchâtel, Zurich, et d'autres villes, possèdent des écoles similaires. Des bureaux de placement professionnels sont en rapport avec ces institutions.

D'après Mme Martin, la vie d'hôtel entre patrons et employés est une constante collaboration qui ressemble, sur plus d'un point, à la vie d'une grande famille. Les différentes activités s'enchaînent sur le même plan et au même rythme. La loi de l'entr'aide est spontanément adoptée, chacun se sentant à la fois utile à la collectivité et protégé par elle. Au point de vue psychologique, la carrière hôtelière est l'une de celles qui mettent le plus en valeur la force de l'association. Nous y voyons, aussi, l'avantage de connaissances diverses, et d'ordre pratique, utilisables en de nombreux domaines. A défaut de l'emploi qu'elle envisageait, la jeune fille qui a suivi les cours de l'école hôtelière peut aisément trouver une situation dans un restaurant, une auberge de jeunesse ou autre entreprise du même genre. Si elle s'est perfectionnée en vue du secrétariat, les maisons de commerce lui seront ouvertes, ainsi que les bureaux. Enfin, plus simplement, elle peut se marier et devenir une excellente maîtresse de maison!

Pourtant, les professions qui relèvent de l'industrie hôtelière présentent un parallélisme entre la sécurité matérielle et certaines tentations, qui n'est pas sans risques. L'auteur de notre étude le reconnaît avec loyauté. La « fille de salle », en particulier, doit faire face à de multiples obligations. Son service n'est simple qu'en apparence. Elle doit être adroite de ses mains, assez instruite des valeurs culinaires, pour pouvoir, à l'occasion, proposer un menu. Sa mise impeccable demande du soin, et son attitude, quoique toujours aimable, doit rester assez correcte pour inspirer le respect à la clientèle masculine...

Un vieux dicton assure que « la femme fait la maison ». Nous disons, nous, que « l'employée fait le métier ». Tout emploi porte le sceau de celle qui l'occupe avec plus ou moins de conscience. La réputation des hôtels suisses est donc entre les mains de nos jeunes compatriotes. Et nous savons que notre confiance ne sera point trompée.

Renée Gos.

[1] Mme L. Martin: *Les professions féminines dans l'hôtellerie.* Edit. Association suisse pour l'orientation professionnelle et la protection des apprentis. Secrétariat: Seilergraben 1, Zurich. Prix: o fr. 50.

Une femme sous-secrétaire d'Etat en Angleterre

Cliché Mouvement Féministe

Miss Florence Horsbrough, députée conservatrice, qui a fait à plusieurs reprises partie de la délégation britannique à la Société des Nations, a été, au début de l'été, nommée sous-secrétaire d'Etat au Ministère de la Santé publique. Ce poste avait déjà été occupé par une femme, Miss Susan Lawrence, du temps du ministère travailliste.

Glané dans la presse...

Un message de Mrs. Corbett Ashby

Dans le numéro d'octobre de Jus Suffragii, *le premier à paraître après le déclanchement de la catastrophe, notre Présidente internationale a lancé cet appel, dont on appréciera l'inspiration:*

En ce moment, comme en 1914, les femmes membres de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes tiendront à réaffirmer le lien d'amitié qui les unit dans la poursuite d'une cause qui a toujours été celle de la justice. En ma qualité de présidente de cette Alliance, j'affirme, en mon nom comme en celui de mes collègues du Comité Exécutif, que notre attitude sera celle d'une absolue neutralité.

Alors qu'en 1914, il existait des Sociétés suffragistes des deux côtés, aujourd'hui, hélas! nos Associations affiliées de plusieurs pays ont été dissoutes, et leur activité est virtuellement suspendue. Mais notre déclaration de neutralité de l'Alliance, notre cordial désir de maintenir les liens qui existent, notre vœu passionné de coopérer à la reconstruction du monde s'appliquent, non pas seulement à celles de nos Associations qui fonctionnent encore, mais à toutes nos anciennes collègues, de quel pays qu'elles soient, qui partagent notre foi. Dans nos rangs, il n'y a pas d'ennemies: nous sommes toutes des alliées. Les moyens de communications pourront nous manquer, des difficultés financières pourront entraver, peut-être même suspendre entièrement notre activité, mais faisons tout pour que, lorsque les horreurs de la guerre viendront à leur fin, nous puissions constater, comme nous l'avons fait en 1918, que nos rangs ne sont pas rompus.

Dans nombre de pays, les femmes ont été des citoyennes au sens complet du mot, et cela pendant des années, si bien que, tout en sachant que la lenteur de l'évolution n'a pas encore permis qu'elles acquièrent durant toute cette période l'influence réelle à laquelle leur nombre leur donnerait droit, nous devons être prêtes à porter une part beaucoup plus lourde de responsabilités qu'en 1914. C'est pourquoi nous rappelons à toute femme que, quelle que puisse être la tâche qu'elle accomplit pour son propre pays, la responsabilité pèse sur elle de ne pas oublier un seul instant les principes de justice, d'humanité, de bonté, que nous avons toujours proclamés être à la base de notre mouvement. Car ce sont des pertes qui dépassent de beaucoup les pertes matérielles que la guerre entraîne avec elle, et ce doit être le rôle des femmes de veiller à ce que le recul moral soit réduit autant que possible.

... Nous en appelons à chaque membre de l'Alliance pour qu'au milieu de ses plus grandes difficultés, tant nationales que personnelles, elle maintienne vivante la flamme de loyauté à l'égard de notre mouvement. C'est à chacune de déterminer quand et comment l'occasion pourra s'offrir de soutenir notre idéal, nationalement et internationalement. Si le travail en faveur de l'égalité politique et civile s'avère difficile ou même impossible, les cas ne manqueront pas où, sur des points concrets, la voix des femmes pourra être entendue de façon plus efficace, même qu'auparavant. Deux points de notre programme notamment doivent dès maintenant retenir notre attention à toutes: l'unité de la morale et la nationalité. Travaillons en espérant que, de tant de mal, jaillira peut-être un peu de bien.

Une vaillante féministe qui fut aussi une grande savante

Le Mouvement *a déjà salué la mémoire de Dame Maria Ogilvie Gordon, vice-présidente du Conseil International des Femmes, qui fut aussi une géologue célèbre. Le* Bulletin du C. I. F. *apporte quelques souvenirs d'une de ses campagnes de recherches scientifiques dans les Dolomites:*

Pendant huit jours, nous fûmes compagnes de voyage, vivant dans les conditions les plus primitives, partageant toujours la même chambre, lorsque, du moins, nous en disposions d'une! Dame Maria était toujours contente de tout. L'an suivant, lorsque nous nous connaissions mieux encore, nous fîmes ensemble une expédition de quelques semaines. Fanis fut explorée à plusieurs reprises. A Grossfanis, nous couchâmes dans un fenil, auquel, seule, une planche branlante donnait accès. Et, en dépit des mauvaises nuits, et du long trajet, hors de tout sentier, vers Kresta Bianca, Dame Maria travaillait infatigablement, dessinant, prélevant des échantillons de roches, récoltant des fossiles, n'emportant avec elle que deux œufs et un morceau de pain, comme provisions pour la journée. Nous marchions sans guide, qui n'eût pu d'ailleurs nous être d'aucun secours. Dame Maria déterminait la situation des « failles » qu'elle pressentait, et travaillait à démontrer leur importance géologique. Ceci demandait, naturellement, une patience inlassable. L'exposition de différentes formations fut établie et décrite sur la carte, des découvertes de fossiles furent notées et consignées d'après l'élévation, la position et le terrain où ils furent trouvés. Combien de fois ne fûmes-nous pas surprises par de fortes tempêtes, mais jamais Dame Maria n'abandonna son travail, même devant le tonnerre et les éclairs les plus redoutables; c'est tout juste si elle l'interrompit. Même après une nuit inconfortable et presque blanche, elle consacrait le jour qui suivait à la tâche qu'elle lui avait assignée dans son plan; jamais je ne l'entendis se plaindre de la mauvaise nourriture ou du service insuffisant; par contre, elle savait faire triompher sa volonté sur chaque point, avec une constante détermination.

Notre programme le plus courant était de quitter le siège central de nos opérations dès huit heures du matin, et de le regagner vers six heures du soir. Elle n'avait guère de repos, car aussitôt que nous avions atteint l'endroit intéressant, elle se mettait à esquisser et à prendre des notes, tandis que, béatement inactive, je m'émerveillais de la splendeur des Dolomites.

... Ma fille l'accompagna, lors de ses dernières recherches en 1936. Malgré le travail qui devait peser lourdement sur ses 73 années, elle semblait infatigable, et après de longues et épuisantes expéditions et des heures de travail au soleil ar-